

AVIS PUBLIC – Aux contribuables de la susdite municipalité


Est par la présente donné par la soussignée Carole-Anne Jacques, directrice générale de la susdite municipalité que :

La séance, à laquelle les délibérations du conseil et la période de questions qui portera exclusivement sur le sujet suivant :

1. Adoption de l'avis de convocation **(R)**
2. Adoption de l'ordre du jour **(R)**
3. Modification à la résolution 2025-08-194 — Octroi de contrat dans le cadre de l'appel d'offres no. 24045-1 (SEAO) pour des travaux de réfection des collecteurs d'égout sanitaire Est et Ouest **(R)**
4. Période de questions **(I)**
5. Levée de l'assemblée extraordinaire **(R)**

La séance sera tenue lundi le 25 août à 20h00 à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, situé au 287 rue Marchand, Saint-Victor.

DONNÉ CE 21 AOÛT 2025




Carole-Anne Jacques
Directrice générale / greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLES 335 ET 348 DU CODE)

Je soussignée, Carole-Anne Jacques, directrice générale à Saint-Victor, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil soit à l'hôtel de ville situé au 287 rue Marchand ainsi que sur le site Web de la municipalité : <https://www.st-victor.qc.ca> onglet vie municipale/ avis public en date du 21^e jour du mois d'août 2025.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 21 août 2025.



Carole-Anne Jacques
Directrice générale / greffière-trésorière